

Objektyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **37 (1911)**

Heft 15

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ordre du jour de l'assemblée des délégués, à St-Gall,
le samedi 26 août 1911 :

(Académie de commerce, à 5 1/2 h. précises)

1. Procès-verbal de l'assemblée du 10 décembre 1910, à Aarau.
2. Rapport financier ; fixation de la cotisation.
3. Propositions du Comité central concernant la création d'un office de placement.
4. Convention avec la section vaudoise au sujet du *Bulletin technique*.
5. Convention avec la section tessinoise au sujet de la *Rivista tecnica*.
6. Propositions du Comité central à l'assemblée générale concernant :
 - a) Date et lieu de la prochaine assemblée générale.
 - b) Nomination de membres du Comité central.
 - c) Nomination du président du Comité central.
 - d) Nomination de membres honoraires.
7. Divers.

Société fribourgeoise des ingénieurs et architectes.

Séance du 7 avril 1911.

Présidence de M. Gremaud, président.

Liquidation des affaires administratives.

M. Walther, ingénieur, à Genève, fait une conférence très intéressante sur le procédé d'assèchement des constructions du système Knapen.

Le conférencier fait préalablement un exposé des phénomènes physiques (osmotiques) et chimiques qui se produisent dans les maçonneries en raison de la nature hygroscopique (porosité) de tous les matériaux de construction, quelle que soit leur qualité.

Pour assainir les bâtiments et empêcher, dans la mesure du possible, l'humidité de pénétrer dans les maçonneries, on a eu recours jusqu'à présent au rejointement, au crépissage des murs, pour les protéger contre les intempéries, à des travaux d'assainissement autour du bâtiment, pour éloigner les eaux de pluie ; enfin à l'isolation des maçonneries de fondation, au moyen de ciment ou de bitume, de toile bitumée, de feuilles de plomb ou de zinc. Mais toutes ces mesures ne sont que des palliatifs et n'empêchent pas l'humidité de pénétrer dans la maçonnerie. Elles sont nuisibles en ce sens qu'elles empêchent l'humidité qui se trouve dans les murs de s'évaporer ; celle-ci donne ainsi naissance à des efflorescences et à des champignons microscopiques dont l'action est des plus nuisibles à la maçonnerie et qui rendent les habitations humides.

On ne s'est jamais préoccupé de l'humidité que recèle l'intérieur des murs.

Le procédé Knapen consiste précisément à assainir l'intérieur des maçonneries au moyen de petits drains qui pénètrent jusqu'au milieu des murs, car c'est en ce point que l'humidité est généralement la plus grande. Ces drains, à section triangulaire, rectangulaire ou même polygonale, font l'office de syphon et sont même désignés sous le nom de « syphon monobranché ». On en a fait de nombreuses applications en Belgique et en Allemagne avec un plein succès. Des fresques de grande valeur, vouées à la destruction par l'humidité, ont pu être sauvées, grâce au procédé Knapen.

M. Gremaud, président, après avoir remercié M. Walther pour son intéressante et instructive causerie, fait remarquer que des procédés analogues ont été appliqués dans d'autres domaines. Ainsi, dans le drainage des terrains, on se bornait, autrefois, à creuser des fossés, plus ou moins profonds, pour donner l'écoulement aux eaux de surface. Aujourd'hui, par le drainage, on recueille l'eau à la profondeur de la couche aquifère. Il en est de même pour la conservation des bois. On croyait jadis assurer cette conservation en enveloppant les bois d'une couche protectrice formée de goudron ou de couleur à l'huile ou encore de carbolinum ; on emmagasinait ainsi l'humidité. De nos jours, on imprègne les bois au moyen de corrosifs (sulfate de cuivre, chlorure de zinc, etc.) introduits sous pression, afin de rendre les ferments inoffensifs.

M. le Président termine en formant des vœux pour que ce procédé trouve de nombreuses applications ; les pouvoirs publics pourraient même songer à le rendre obligatoire dans la construction des bâtiments ; la salubrité des habitations en serait mieux assurée.

Ecole d'Ingénieurs de Lausanne.

Les diplômes suivants ont été conférés :

Ingénieur-constructeur, à MM. Baumann (Confédéré) ; Belaëff (Russe) ; Bolens (Vaudois) ; Chevalley (Vaudois) ; Djambazoff (Bulgare) ; Gantz (Russe) ; Martin (Vaudois) ; Meimaris (Turc) ; Muller (Confédéré) ; Pache (Vaudois) ; Paraskévas (Turc) ; Paraskévopoulos (Grec) ; Pétrouff (Bulgare) ; Ponnaz (Vaudois) ; Reymond (Vaudois) ; Stanëff (Bulgare) ; Stefanoff (Bulgare) ; Tchernoff (Russe) ; Tschumy (Vaudois) ; Vacas (Grec).

Ingénieur-mécanicien, à MM. Averbouch (Russe) ; Guiller (Roumain) ; Humbert-Droz (Confédéré) ; Mussard (Confédéré) ; Naccache (Turc) ; Neklutin (Russe).

Ingénieur-électricien, à MM. d'Andrade (Brésilien) ; Antranikian (Egyptien) ; Besson (Vaudois) ; Boucher (Français) ; Burgy (Confédéré) ; Cuénod (Vaudois) ; Garuti (Italien) ; Ghirelli (Italien) ; de Gorostarzu (Français) ; Kœchlin (Confédéré) ; Pégurri (Italien) ; Ralli (Anglais) ; de Rotalier (Français) ; Ziogas (Grec).

Ingénieur-chimiste, à MM. Otero (République Argentine) et Trollé (Français).

Hôtel de la Paix.¹

Comme suite à notre article du 25 juillet écoulé, nous publions, planche 4, une vue de l'Hôtel de la Paix, à Lausanne.

Résultats du concours pour la Cité-jardin du Gurten.

1^{er} prix : MM. Kündig & Oettiker, architectes, Zurich V, Fr. 2800 ; motto : « Beatus ille qui procul negotiis ».

2^e prix : M. Edmond Fatio, architecte, Genève, Fr. 2300 ; motto : « Dans les jardins ».

3^e prix : M. Werner Herzog, architecte, Lausanne, Fr. 1600 ; motto : « Zukunft ».

4^e prix : M. Otto Manz (collaborateur Max Hinder), Coire, Fr. 800 ; motto : « Gurte-Garte ».

¹ Voir N° du 25 juillet 1911, page 168.

Tous les projets présentés, au nombre de 27, sont exposés au Gewerbemuseum de Berne, du 1^{er} au 15 août.

L'industrie suisse des machines à l'Exposition de Turin.

Les machines thermiques.

I. MACHINES A VAPEUR

(Suite et fin¹).

c) Locomotives et chemins de fer de montagne.

Au nombre des machines thermiques, il faut ajouter les locomotives, qui se construisent non seulement pour les besoins du pays, mais aussi pour ceux de l'étranger. En juin 1909, le chiffre de 2000 locomotives a été atteint.

La fabrication des locomotives en Suisse remonte à 1871. A cette époque, l'extension rapide des chemins de fer en Suisse, et le fait que nous étions tributaires de l'étranger pour nos locomotives, justifiaient la création d'une industrie spéciale pour la construction des locomotives dans le pays même.

L'augmentation considérable du trafic des chemins de fer depuis la fin du siècle dernier a nécessité l'emploi d'un nombre toujours plus grand de locomotives; en outre, les exigences au point de vue de la vitesse des trains ont toujours été en grandissant, en même temps que les poids à remorquer augmentaient par suite de l'adoption de wagons nouveaux et confortables. Pour répondre aux conditions imposées, les nouvelles locomotives sont ainsi devenues toujours plus puissantes, les chaudières ont pris peu à peu des dimensions considérables, le nombre d'essieux moteurs a dû être augmenté. Pour les machines lourdes d'express et de trains de marchandises, la puissance motrice n'a plus pu être répartie sur deux cylindres seulement. On est ainsi arrivé aux locomotives à quatre cylindres qui permettent un équilibre avantageux des masses en mouvement alternatif, ce qui est nécessaire pour assurer aux locomotives des trains rapides une allure calme, même aux grandes vitesses.

Tandis que pour les machines à vapeur fixes, les considérations théoriques concernant l'utilisation rationnelle de la vapeur ont passé depuis de longues années dans le domaine de la pratique par l'adoption du système Compound, par la surchauffe de la vapeur et par une construction ingénieuse des distributions, la locomotive, elle, a conservé jusque vers 1885 ses cylindres à simple expansion, dans le seul but de ne pas compliquer le service. Depuis, les prix plus élevés du combustible et les conditions de service toujours plus dures ont amené le constructeur de locomotives à adopter les moyens connus à ce jour pour réduire la consommation de vapeur, l'essentiel étant de les réaliser de telle façon que la sécurité du service n'eût pas à en souffrir.

A l'heure actuelle, le mécanicien de locomotive est absolument familiarisé avec la machine Compound, et la locomotive à vapeur surchauffée, qui ne date que de quelques années, est déjà répandue à plus de 5000 exemplaires sur les voies ferrées des divers continents.

Les efforts des constructeurs suisses de locomotives pour introduire dans la construction les nouveautés d'ordre tech-

nique mentionnées ci-dessus, ont été couronnés de succès, en partie grâce à la collaboration précieuse des organes techniques des chemins de fer fédéraux, du chemin de fer du St-Gothard et de toutes les autres compagnies de chemins de fer suisses.

Outre l'exécution minutieuse de locomotives à voie normale, les machines à voie étroite et à crémaillère sont restées une des spécialités de l'industrie suisse.

L'exécution du chemin de fer Rhétique et ses exigences exceptionnelles pour le matériel de locomotives ont nécessité des dispositions nouvelles qui s'appuient sur ce qui a été fait pour les grandes lignes. Notre industrie a ainsi réussi à construire, pour voie étroite de 1 m., des locomotives ($\frac{4}{5}$ et $\frac{5}{6}$ accouplées) ayant une très grande surface de chauffe, capables de remorquer sur de fortes rampes des trains relativement lourds, circulant sans difficulté dans des courbes de 90 m. de rayon et qui conservent encore une allure calme à la vitesse de 45 km. à l'heure. Afin d'obtenir un poids à peu près constant pour l'adhérence, ces machines n'ont pas été construites comme locomotives-tenders, mais avec tender séparé. Des commandes importantes pour des chemins de fer d'outre-mer qui rentrent dans ce domaine ont été exécutées et il convient de remarquer que la vapeur surchauffée est adoptée pour la plus grande partie des locomotives à voie étroite commandées.

On a également perfectionné les locomotives à crémaillère qui sont depuis longtemps une des spécialités de l'industrie suisse, et qui lui ont valu de nombreuses commandes de l'étranger.

Les problèmes de la traction électrique ont été également suivis avec une grande attention par les constructeurs suisses; les nombreuses locomotives et automotrices à crémaillères pour des chemins de fer de montagne électriques en font preuve. Les mêmes usines ont aussi participé à la construction des locomotives électriques pour voie normale (Simplon, Seebach-Wettingen, Berthoud-Thoune, Letschberg, etc.), en étudiant et exécutant leur partie mécanique.

En 37 ans, l'industrie suisse a produit plus de 2000 locomotives (dont environ 250 à crémaillère), d'un poids total de presque 100 000 tonnes.

La construction des chemins de fer de montagne est l'objet d'une sollicitude particulière. Le premier chemin de fer construit à crémaillère est une invention suisse. Ce fut le chemin de fer du Righi, dont l'inauguration remonte à 1871. De puissantes maisons s'occupent de la traction mécanique, des freins de sûreté, des crémaillères, etc., et grâce aux perfectionnements ingénieux apportés aux moindres détails, les produits suisses se trouvent répandus dans le monde entier. Pour l'Italie, il faut signaler entre autres les chemins de fer et funiculaires du Vésuve, du Belvédère de Lanzo, du Mont des Trois Croix et du Kursaal de Varèse. P. OSTERTAG.

BIBLIOGRAPHIE

Hütte. — Manuel de l'ingénieur. Nouvelle édition française. Traduit par L. Desmarest. — 2 volumes reliés cuir. Prix: Fr. 30. — Paris et Liège. Librairie Ch. Béranger, éditeur.

Il est inutile de présenter cet ouvrage aux ingénieurs qui tous l'ont entre les mains. L'édition française, très minutieuse et très exacte, que publie aujourd'hui la librairie Béranger rendra de grands services aux techniciens peu familiarisés avec la langue allemande.

¹ Voir N° du 25 juillet 1911, page 162.